

CLUB ORGANISATEUR	<b>NOM DU CLUB: ECOLE DE VOILE FOURAS- N° 17027</b>
LOCALISATION	<b>Baie d'YVES – Port Nord</b>
DESIGNATION DE LA REGATE SELECTIVE	<b>SELECTIVE DE LIGUE N° 7/2016</b>
DATE	<b>Samedi 21 mai 2016</b>
<b>AVIS DE COURSE - SERIES : BIC 293, RACEBOARD, RSX</b>	

### RAPPEL PREALABLE

Il appartient à chaque voilier sous sa seule responsabilité de décider s'il doit ou non prendre le départ ou rester en course, le skipper du bateau étant considéré comme le capitaine du navire au sens de la réglementation maritime.

En conséquence, les concurrents sont personnellement responsables de tout accident matériel ou corporel pouvant survenir à leur matériel ou à eux-mêmes. Ils se doivent d'apprécier les qualités de leur voilier et d'eux-mêmes et ne prendre de départ ou rester en course compte tenu du vent, de l'état de la mer et des prévisions météorologiques, que s'ils estiment pouvoir le faire.

#### 1. REGLES :

- 1.1. La régata sera régie par les règles de course à la voile ISAF 2013 – 2016.
- 1.2. Les prescriptions de la Fédération Française de Voile.
- 1.3. Les règles d'équipement pour les voiliers,
- 1.4. Les règles des classes et les règles de jauge concernées.
- 1.5. Les règlements des Championnats fédéraux et des classements nationaux, ainsi que les règles du Championnat de Ligue Poitou-Charentes.
- 1.6. Les règles de course modifiées par le présent avis de course sont :  
 Signaux de course, 35, 60.1(a), 61.3, 62.1(a), 62.2, 66, A4, A5, annexe P

#### 2. PUBLICITE

Application de la régulation 20 de l'ISAF (code de publicité), et des prescriptions de la Fédération Française de Voile.

#### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

La régata est ouverte aux séries : Bic 293 division 1 et 2, Raceboard,  
 Les bateaux admis doivent s'inscrire en complétant le formulaire joint.

#### 4. DROITS A PAYER

Droits d'inscription (**maximum**) du 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2015 au 31 Août 2016 : **7,00 € par coureur et par journée**,  
 CATAMARANS : **14 €** - OPTIMIST : **7 €** - SOLITAIRES - WINDSURF : **7 €** - Double : **14 €**

#### 5. PROGRAMME PROVISOIRE

Date	Inscription	Fin des inscriptions	1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Marée	
<b>21/05/2016</b>	<b>11h30</b>	<b>14 h 00</b>	<b>15 h 00</b>		
	<b>h</b>	<b>h</b>	<b>h</b>	<b>BM</b>	<b>11h30 23h47</b>
	<b>h</b>	<b>h</b>	<b>h</b>	<b>HM</b>	<b>05h10 17h23</b>
	<b>h</b>	<b>h</b>	<b>h</b>	<b>COEF</b>	<b>77 79</b>

#### 5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront disponibles sur place lors de la confirmation des inscriptions.

#### 6. SITUATION DU PLAN D'EAU

PORT Nord Fouras – Baie d'Yves

#### 7. LES PARCOURS

Les parcours seront définis par les annexes aux instructions de course.

#### 8. SYSTEME DE PENALITE

Les règles 44.1 et 44.2 sont modifiées de sorte qu'une pénalité de rotation d'un seul tour, comprenant un virement de bord et un empannage, est exigée. La règle B4 des R.C.V s'applique pour les Windsurfs.

L'annexe P s'appliquera.

#### 9. CLASSEMENT

La règle 90.3, l'annexe A pour tous les supports, et l'annexe B8.8 pour les Windsurf des Règles s'appliquent.  
 (Système de points A MINIMA).

#### 10. INFORMATIONS ET PRESCRIPTIONS DIVERSES

Les concurrents doivent présenter au moment de l'inscription, les licences F.F.V. valides, portant le cachet médical et accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineurs.

Des contrôles de jauge pourront être effectués à tout moment.